

PASSERELLE

Bulletin de transfert de connaissances
sur la participation sociale des personnes handicapées au Québec

NOUVELLES DONNÉES DE L'ENQUÊTE CANADIENNE SUR L'INCAPACITÉ DE 2022

L'Enquête canadienne sur l'incapacité (ECI) de 2022 a été réalisée par Statistique Canada et vise spécifiquement les personnes de 15 ans et plus ayant une incapacité au Canada. Les premières données provenant de cette enquête ont été publiées le 1^{er} décembre 2023, lors de la Journée internationale des personnes handicapées, et contiennent notamment la prévalence de l'incapacité, le type et la gravité de l'incapacité.

L'ECI de 2022 a été conçue afin d'être aussi comparable que possible avec les données de l'ECI de 2017. Statistique Canada précise que la plupart des questions sont restées les mêmes dans les deux enquêtes bien que certains contenus aient été ajoutés ou révisés en 2022 sans toutefois en affecter la comparabilité (Pianosi et autres 2023).

Afin de tenir compte des changements apportés au recensement, Statistique Canada utilise maintenant le concept de genre pour présenter les données de l'ECI de 2022 plutôt que la variable sexe. L'introduction du genre comme variable de l'ECI de 2022 ne devrait pas avoir un impact significatif sur la comparabilité historique, compte tenu de la petite taille des populations transgenres et non binaires (Pianosi et autres 2023).

Les questions d'identification de l'incapacité sont fondées sur le modèle social de l'incapacité et demeurent les mêmes pour les enquêtes de 2017 et de 2022 (Pianosi et autres 2023). Ainsi, les personnes visées par l'ECI de 2022 ont non seulement de la difficulté ou un problème causé par une condition ou un problème de santé à long terme, mais sont aussi limitées dans leurs activités. Par conséquent, selon l'Office, cette population correspond à la définition de personne handicapée de la *Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale*, puisque les personnes qui la composent ont une déficience entraînant une incapacité significative et persistante et qu'elles rencontrent des obstacles dans l'accomplissement d'activités courantes.

OFFICE DES PERSONNES
HANDICAPÉES DU QUÉBEC

conjuguer
nos forces

.....
Passerelle est une publication de l'Office des personnes handicapées du Québec. L'objectif poursuivi par ce bulletin est de diffuser les données les plus récentes sur la participation sociale des personnes handicapées.
.....

La prévalence de l'incapacité est de 21,0 % au Québec

En 2022, plus d'une personne sur cinq (21,0 %) âgée de 15 ans et plus a au moins une incapacité qui la limite dans ses activités quotidiennes au Québec. Ceci représente environ 1 422 020 personnes avec incapacité. Il s'agit d'une augmentation de près de 5 points de pourcentage du taux d'incapacité par rapport à 2017 alors que ce taux était de 16,1 %. Le taux d'incapacité a augmenté dans toutes les provinces canadiennes, ce qui pourrait être en partie attribuable au vieillissement de la population et à la hausse de l'incapacité liée à la santé mentale chez les jeunes et les adultes en âge de travailler (Statistique Canada 2023a).

Le Québec a le plus faible taux d'incapacité parmi les provinces canadiennes, alors que le taux d'incapacité global est de 27,0 % au Canada. Ceci est observé dans toutes les enquêtes antérieures réalisées par Statistique Canada mesurant l'incapacité. La spécificité culturelle semble être une piste d'explication. La prévalence de l'incapacité est en effet plus faible chez les francophones que chez les anglophones, et ce, dans toutes les provinces au pays. Les francophones du Québec ou dans le reste du Canada auraient ainsi tendance, comparativement aux anglophones, à moins déclarer les incapacités légères, ce qui explique des taux d'incapacité plus faibles (Office 2015).

L'âge demeure un facteur important dans la prévalence de l'incapacité

Le taux d'incapacité au Québec augmente avec l'âge et passe de 16,4 % chez les personnes qui ont entre 15 et 24 ans, à 18,8 % pour les personnes entre 25 et 64 ans, puis à 29,8 % chez les personnes de 65 ans et plus (tableau 1). L'augmentation par rapport à 2017 est statistiquement significative pour tous les groupes d'âge. C'est chez les personnes de 15 à 24 ans que l'augmentation de l'incapacité est la plus importante par rapport à 2017, soit une hausse de 6 points de pourcentage.

Tableau 1

Taux d'incapacité selon l'âge, population de 15 ans et plus, Québec, 2017 et 2022

	2017		2022	
	%	n	%	n
15 à 24 ans	10,4	95 340	16,4	143 280
25 à 64 ans	14,8	640 270	18,8	823 030
65 ans et plus	24,7	317 740	29,8	455 710
Total	16,1	1 053 350	21,0	1 422 020

Source : ECI de 2022, Statistique Canada (2023b).

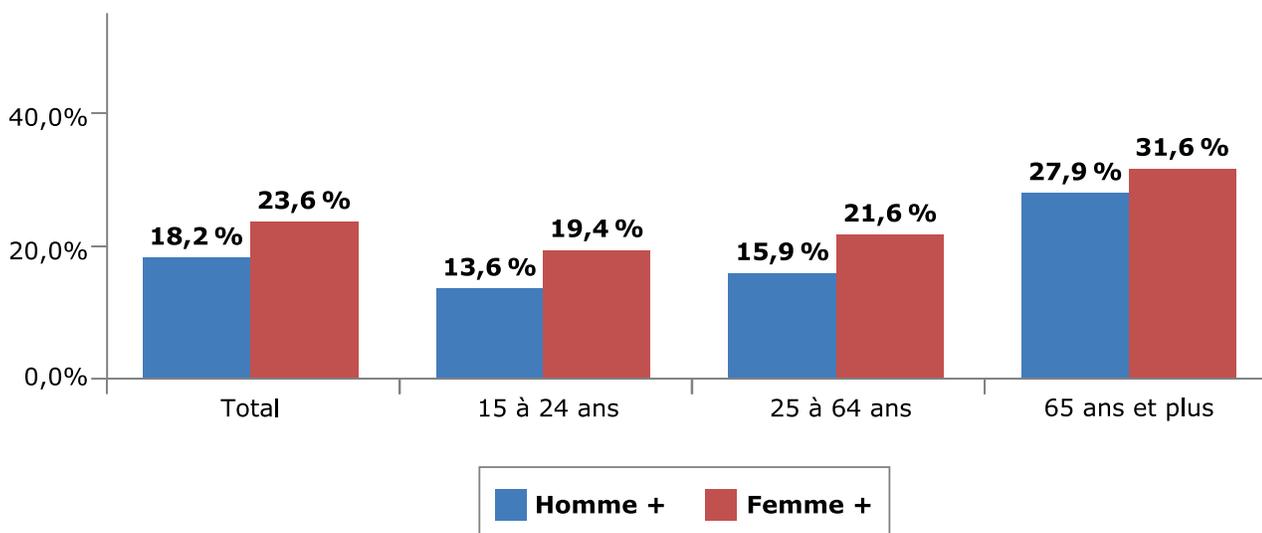
Compilation : Office des personnes handicapées du Québec, 2024.

Les femmes sont plus nombreuses à avoir une incapacité

La répartition selon le genre permet de constater que la prévalence de l'incapacité chez les femmes de 15 ans et plus est de 23,6 %, alors qu'elle est de 18,2 % chez les hommes (figure 1). Cette différence significative entre les femmes et les hommes est plus marquée chez les personnes de 15 à 24 ans (19,4 % c. 13,6 %) et de 25 à 64 ans (21,6 % c. 15,9 %). Par rapport à 2017, le taux d'incapacité a augmenté significativement, autant chez les femmes (23,6 % c. 17,8 %) que chez les hommes (18,2 % c. 14,4 %) (données non présentées).

Figure 1

Taux d'incapacité selon le genre¹ et l'âge, population de 15 ans et plus, Québec, 2022



1 Les personnes dans la catégorie « personnes non binaires » sont réparties dans les deux autres catégories de genre et sont désignées par le signe +.

Source : ECI de 2022, Statistique Canada (2023b).

Compilation : Office des personnes handicapées du Québec, 2024.

Parmi les personnes avec incapacité, plus du tiers ont une incapacité grave ou très grave

Parmi les personnes ayant une incapacité au Québec, plus du tiers ont une incapacité grave (19 %) ou très grave (18 %) (tableau 2). Par ailleurs, 44 % des personnes ont une incapacité légère et 19 % ont une incapacité modérée. Les hommes sont en proportion plus nombreux que les femmes à avoir une incapacité légère (48 % c. 40 %), alors que les femmes sont plus nombreuses que les hommes à avoir une incapacité grave (22 % c. 16 %).

On observe une diminution significative de 3,4 points de pourcentage des personnes avec incapacité très grave entre 2017 et 2022 (21 % c. 18 %) alors que la proportion de personnes ayant une incapacité légère est en hausse significative de 4,5 points de pourcentage (39 % c. 44 %) (données non présentées).

Tableau 2

Gravité de l'incapacité selon le genre, population de 15 ans et plus avec incapacité, Québec, 2022

	Ensemble	Homme+	Femme+
	%	%	%
Légère	43,8	48,3	40,4
Modérée	19,3	19,4	19,2
Grave	19,1	15,6	21,8
Très grave	17,8	16,7	18,6
Total	100,0	100,0	100,0

1 Les personnes dans la catégorie « personnes non binaires » sont réparties dans les deux autres catégories de genre et sont désignées par le signe +.

Source : ECI de 2022, Statistique Canada (2023b).

Compilation : Office des personnes handicapées du Québec, 2024.

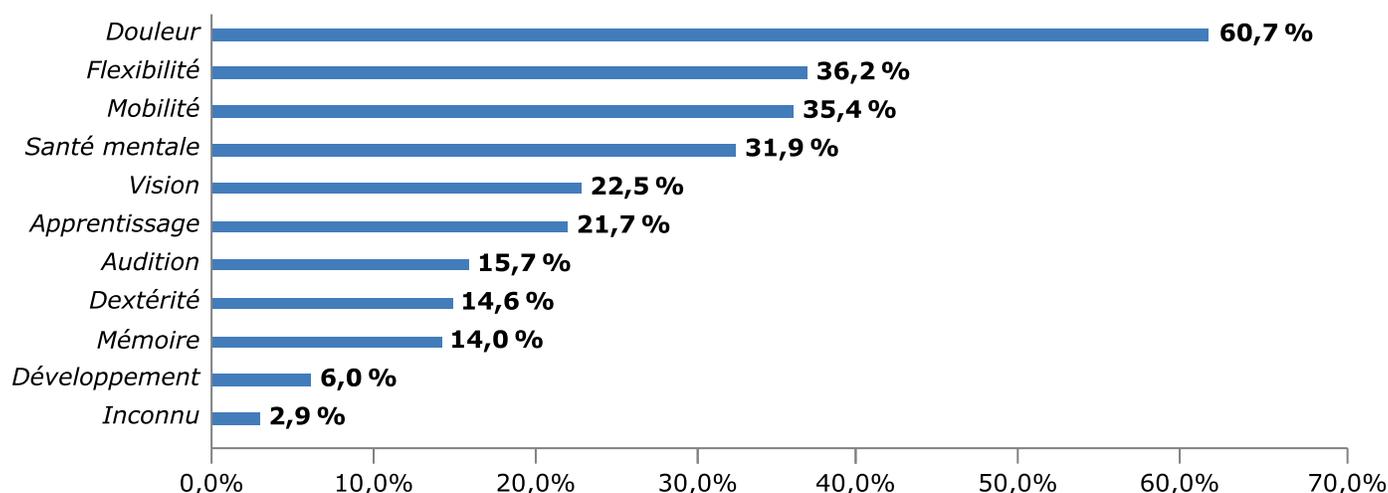
Les incapacités les plus fréquentes demeurent celles liées à la douleur, à la flexibilité et à la mobilité

Parmi la population québécoise de 15 ans et plus avec incapacité, le type d'incapacité le plus fréquent est l'incapacité liée à la douleur avec une proportion de 61 % (figure 2). Suivent les incapacités liées à la flexibilité (36 %), à la mobilité (35 %), à la vision (23 %) et à l'audition (16 %). Pour ce qui est des incapacités de type non physiques, 32 % des personnes ont une incapacité liée à un problème de santé mentale (p. ex. : anxiété, dépression, trouble bipolaire, toxicomanie, anorexie), 22 % à un trouble d'apprentissage (p. ex. : dyslexie, hyperactivité, problèmes d'attention), 14 % à un trouble de la mémoire et 6 % au développement (p. ex. : trisomie, autisme).

Entre 2017 et 2022, les taux de personnes ayant une incapacité liée à la flexibilité (41 % c. 36 %) et à la mobilité (40 % c. 35 %) ont diminué de manière significative alors que ceux liés à la santé mentale (28 % c. 32 %) et à la vision (20 % c. 23 %) ont significativement augmenté (données non présentées).

Figure 2

Types d'incapacité¹, population de 15 ans et plus avec incapacité, Québec, 2022



1 Une personne peut présenter plus d'un type d'incapacité.

Source : ECI de 2022, Statistique Canada (2023b).

Compilation : Office des personnes handicapées du Québec, 2024.

Le taux d'emploi a augmenté chez les personnes avec incapacité

Le taux d'emploi chez les personnes avec incapacité de 25 à 64 ans a atteint 67 % en 2022, alors qu'il est de 80 % pour les personnes sans incapacité du même groupe d'âge. Le taux d'emploi chez les personnes avec incapacité a augmenté de 11 points de pourcentage par rapport au taux d'emploi de 2017 qui était de 56 %. Il s'agit là d'une augmentation significative entre 2017 et 2022. Il est à noter que le taux d'emploi dans la population sans incapacité n'a pas augmenté de façon significative.

La hausse significative du taux d'emploi s'observe spécifiquement chez les personnes ayant une incapacité légère ou modérée qui est passé de 69 % en 2017 à 78 %. En 2022, le taux d'emploi chez les personnes ayant une incapacité grave ou très grave est de 43 %, comparativement à 37 % en 2017, cette différence n'est toutefois pas statistiquement significative.

Conclusion

Ces premières données issues de l'ECI de 2022 montrent que la prévalence de l'incapacité au Québec est passée à 21,0 %, ce qui représente une augmentation de près de 5 points de pourcentage par rapport à 2017. En 2022, la prévalence de l'incapacité augmente globalement avec l'âge et le taux d'incapacité chez les femmes (23,6 %) demeure plus élevé que chez les hommes (18,2 %). Plus du tiers des personnes ayant une incapacité au Québec ont une incapacité grave (19 %) ou très grave (18 %). Les types d'incapacité les plus répandus sont les incapacités liées à la douleur, à la flexibilité et à la mobilité. Enfin, le taux d'emploi chez les personnes avec incapacité de 25 à 64 ans (67 %) a augmenté, mais demeure nettement sous le taux d'emploi des personnes sans incapacité (80 %). L'augmentation du taux d'emploi est significative chez les personnes ayant une incapacité légère ou modérée, mais pas chez celles ayant une incapacité grave ou très grave.

Références bibliographiques

- PIANOSI, Robin et autres (2023). *Enquête canadienne sur l'incapacité, 2022 : guide des concepts et méthodes*, produit n° 89-654-X2023004 au catalogue de Statistique Canada, [En ligne]. [<https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/89-654-x/89-654-x2023004-fra.htm>]. (Consulté le 9 janvier 2024).
- OFFICE DES PERSONNES HANDICAPÉES DU QUÉBEC (2015). *L'Enquête québécoise sur les limitations d'activités, les maladies chroniques et le vieillissement et l'Enquête canadienne sur l'incapacité : comment expliquer des taux d'incapacité aussi différents entre ces deux enquêtes?*, Drummondville, Direction de l'évaluation, de la recherche et des communications, L'Office, 25 p.
- STATISTIQUE CANADA (2023a). *Enquête canadienne sur l'incapacité, 2017 à 2022*, [En ligne]. [https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/231201/dq231201b-fra.htm?utm_source=mstatcan&utm_medium=eml&utm_campaign=statcan-statcan-mstatcan]. (Consulté le 9 janvier 2024).
- STATISTIQUE CANADA (2023b), *Enquête canadienne sur l'incapacité, 2022 : tableaux*. Commande spéciale adressée à Statistique Canada. [Document interne].